



ASSOCIATION JUDO ET JU-JITSU VALAIS WALLISER JUDO UND JU-JITSU VERBAND

Commission technique AJJV: Maud Vouillamoz mail : maud.vouillamz@hotmail.com

Championnat Romand et Suisse latine Individuel 2024

Participation

Le Championnat Romand Individuel (CRI) est ouvert à tous les Écoliers A et Écolières A (2010-2011) licencié(e)s dans un club ou une école membre de l'une des sept associations cantonales romandes et latine : Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud et Tessin

Grade minimum : ceinture jaune.

Organisation

L'AJJV

Date et lieu

Le 17 novembre 2024 à la salle du Bourg, à Martigny.

Pesées

Catégories	Poids	Horaire
Écoliers A (38)	-40, -45, -50	De 9h00 à 9h30
Écoliers A (28)	-55, -60, +60	De 10h00 à 10h30
Écolières A (25)	-40, -44, -48, -52, +52	De 11h30 à 12h

Inscription

Sur place le jour du championnat, certificat FSJ et licence annuelle obligatoire. Finance d'inscription est de CHF20.- par combattant.

Système de compétition

Lorsqu'une catégorie est composée d'un seul combattant, un regroupement, sans conséquence sur le classement, est possible sur entente des présidents cantonaux.

Lorsqu'une catégorie est composée de six combattants ou moins, le système de compétition est celui qu'une poule unique.

Lorsqu'une catégorie est composée de plus de six combattants, le système de compétition est le suivant : poule éliminatoire de trois ou quatre. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour la suite de la compétition qui se déroule sous la forme de tableau avec simple repêchage. Au premier tour du tableau les vainqueurs de poule sont obligatoirement séparés et les qualifiés de chaque poule sont répartis de chaque côté du tableau.

À la fin d'un combat, en cas de match nul, le système du « golden score », suivi si nécessaire d'une décision arbitrale, est appliqué.

Les règles de l'IJF sont appliquées. Les étranglements et les clés de bras sont toutefois interdits.

La durée des combats est de 3 minutes.

Récompenses

Dans chaque catégories une médaille d'or, une médaille d'argent et deux de bronzes récompensent les quatre premiers. En outre le titre officiel de « champion(ne) romand(e) » est décerné au vainqueur.

Assurance

Chaque combattant est responsable de sa propre assurance